



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE** - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Chaussée de Neerstalle 85 - 89**

Identité du demandeur : **Monsieur Antonio IANNI**

Demande de : permis d'urbanisme

**Objet de la demande :** Mettre en conformité la modification du nombre de boxes de garage de 21 à 22 - PU 28949

**PRAS :** zones mixtes

~~**PPAS** Le bien ne se situe pas dans le périmètre d'un plan particulier d'affectation du sol (PPAS).~~

**Motif principaux de l'enquête :**

- *application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) -*
- *dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) -*

L'enquête publique se déroule :

A partir du 10/06/2025 et jusqu'au 24/06/2025 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service **URBANISME ENVIRONNEMENT** sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

**Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 24/06/2025, soit :**

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : [commissiondeconcertation@forest.brussels](mailto:commissiondeconcertation@forest.brussels)
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

**Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.**

**La commission de concertation aura lieu le mardi 08 juillet 2025**

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service **URBANISME ENVIRONNEMENT** 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest,

le 03/06/2025

Par le Collège :  
La secrétaire communale,  
(s) Hilde DE VISSCHER

Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
(s) Alain MUGABO



# Certificat d'affichage

---

## Getuigschrift van aanplakking

**Urbanisme Environment**  
**Stedenbouw Leefmilieu**

### PERMIS D'URBANISME - PU 28949

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestigt aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Monsieur Antonio IANNI

bien sis :

goed gelegen : Chaussée de Neerstalle 85 - 89

A Forest - Te Vorst,

.....

